



# Synthèse ornithologique sur la retenue d'eau de Padule

(Commune d'Oletta - Haute Corse)

N° OPINV : 237 53 2000 000008

Auteur : Gilles FAGGIO

Décembre 2000



**ASSOCIATION DES AMIS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE CORSE**

Conservatoire Régional des Sites de Corse

Groupe Ornithologique de Corse

Association loi 1901 agréée protection de la nature au niveau régional - Membre d'Espaces Naturels de France  
Siège Social : Résidence Pietramarina, Toga - 20200 BASTIA Tél./Fax : 04 95 32 71 63 - Email : [aapnrc@wanadoo.fr](mailto:aapnrc@wanadoo.fr)  
Présidence : BP 417 - 20184 AJACCIO cedex 1. Tél. : 04 95 51 79 24 - Fax : 04 95 21 88 17  
SIRET 39075220200025 - APE 925 E

**Synthèse ornithologique sur la retenue d'eau de Padule**  
**(Commune d'Oletta - Haute Corse)**  
N° OPINV : 237 53 2000 000008

**Synthèse :** Gilles FAGGIO

**Photographie couverture :** Gilles FAGGIO, juin 2000

**Résumé :** Destinée au stockage d'eau pour des besoins agricoles et pour l'alimentation en eau potable, la retenue de Padule (Oletta – Haute Corse) offre un plan d'eau de 26 ha. En raison d'une faible utilisation du réservoir et en l'absence de marnage, une végétation palustre s'est développée le long des rives, ce qui a permis l'installation de plusieurs espèces d'oiseaux d'eau nicheurs, ainsi que l'accueil d'autres espèces en période de migration ou d'hivernage.

Il apparaît que le plan d'eau est d'avantage utilisé par des espèces nicheuses que le reste de l'année, peut-être en relation avec la pression de chasse trop élevée durant cette période. 24 espèces d'oiseaux d'eau ont été recensées sur le site, dont 8 espèces s'y reproduisant : Grèbe castagneux (14-20 couples, avec la plus forte densité de nombre de couples par hectare connue en Corse), Grèbe huppé (1-2 couples ?, il s'agit de la 3<sup>ème</sup> localité de Corse connue pour la reproduction – probable – de cette espèce), Faucon hobereau (1 couple ?), Poule d'eau (12-17 couples), Foulque macroule (23-35 couples), Bergeronnette des ruisseaux (1 couple), Cisticole des joncs (1 couple ?), Rousserolle turdoïde (2 couples).

Plusieurs propositions d'aménagement du site sont émises dans le cadre d'une part de la gestion de la faune et de la flore et pour l'accueil du public d'autre part. Ces orientations devront être précisées dans une étude d'aménagement globale du site, qu'il serait souhaitable de mettre en place.

**Mots clés :** Padule, Oletta, synthèse ornithologique, gestion faune et flore, accueil du public

**Remerciements :** Ceux-ci vont à Maurice Faggio qui est à l'origine de plusieurs observations, ainsi qu'à M. Paoli (Office d'Équipement Hydraulique de la Corse), ingénieur qui a participé à la conception de l'ouvrage hydraulique et qui a bien voulu nous mettre à disposition plusieurs documents cartographiques. Merci aussi à tous les autres observateurs pour la transmission de leurs données : E. Bouron, B. Recorbet, T. Rossi.

**Référence de l'étude :** FAGGIO, G. (2000). – Synthèse ornithologique sur la retenue d'eau de Padule (Commune d'Oletta – Haute Corse). *Direction Régionale de l'Environnement/Association des Amis du Parc Naturel Régional de Corse*. 20 p. + annexes (6 p).

**Synthèse ornithologique sur la retenue d'eau de Padule  
(Commune d'Oletta - Haute Corse)  
N° OPINV : 237 53 2000 000008**

**Sommaire**

<b>1) Contexte</b>	<b>4</b>
<b>2) Présentation du plan d'eau</b>	<b>4</b>
<b>3) Méthodologie d'inventaire</b>	<b>8</b>
<b>4) Résultats</b>	<b>9</b>
a) Les oiseaux d'eau nicheurs	9
b) Les oiseaux d'eau hivernants ou de passage	12
c) Autres oiseaux présents sur le site	14
<b>5) Caractéristiques ornithologiques du site</b>	<b>14</b>
a) Les principales espèces nicheuses	15
b) La Rousserolle turdoïde	15
c) Le Grèbe huppé	16
d) L'influence de la chasse et des tirs	16
<b>6) Propositions de gestion et d'aménagement du site</b>	<b>17</b>
a) Gestion de la faune et de la flore	17
b) Accueil du public	18
c) Synthèse des propositions d'aménagement	19
<b>7) Bibliographie citée</b>	<b>20</b>
<b>8) Annexes</b>	<b>20</b>

# Synthèse ornithologique sur la retenue d'eau de Padule (Commune d'Oletta - Haute Corse)

## **1) Contexte**

---

A la demande de la Direction Régionale de l'Environnement de la Corse (DIREN), l'Association des Amis du Parc Naturel Régional de Corse (AAPNRC) – section Groupe Ornithologique de Corse (GOC) – a réalisé une synthèse des observations ornithologiques dont l'association dispose sur la retenue d'eau artificielle de Padule (Commune d'Oletta, Haute Corse).

L'objectif premier de ce travail s'est porté sur une synthèse des observations relatives aux oiseaux d'eau. Il a ainsi été possible de caractériser le statut de différentes espèces nicheuses ou de passage et d'en évaluer les effectifs. Quelques informations relatives à d'autres espèces (rapaces, espèces du maquis ou des friches, reptiles et batraciens,...) sont également apportées.

Compte tenu de la richesse ornithologique du site, de son intégration dans le paysage et de la fréquentation du public (promenade, pêche, chasse,...), il a paru pertinent de proposer la réalisation d'une étude d'aménagement relative à la gestion de la faune et de la flore, ainsi qu'à l'accueil du public. Des orientations pour cette étude sont énumérées, à partir des réflexions de trois associations.

## **2) Présentation du plan d'eau**

---

La totalité du plan d'eau et des bordures est propriété de la Collectivité Territoriale de Corse (Office d'Équipement Hydraulique de la Corse).

La retenue a été mise en eau en 1991, après plus d'un an de travaux de terrassement. A sa côte normale, le plan d'eau a une superficie de 26 hectares pour une capacité de 1.900.000 m<sup>3</sup>.

La retenue a été édifée dans le fond d'une cuvette alimentée par trois thalwegs principaux. Contrairement aux autres ouvrages de l'Office hydraulique qui ont une forme plutôt circulaire (Codole, Tepe Rosse,...) ou rectiligne (Alesani,...), Padule présente une configuration non-uniforme, avec un bassin principal et trois anses, dont une isolée du reste de l'ouvrage par la route (voir cartes n° 1 et 2).

L'eau est destinée à l'agriculture et à l'alimentation en eau potable. Le réseau de desserte en eau n'est pas encore complet, mais il équipe la plus grande partie de la plaine agricole dite d'Oletta, complété par un réservoir de stockage pour redistribution par gravitation, ainsi qu'un raccordement au réseau d'eau potable (après traitement).

Le barrage est alimenté par une prise d'eau réalisée à environ 3 km en amont sur la rivière Aliso (conduite enterrée), ainsi que par les apports d'eau provenant des thalwegs (5 petits bassins versant principaux) autour de la retenue (notamment lors des fortes précipitations). (Voir carte n°2)

La digue est constituée d'une succession de couches de terre compactées, prélevées sur place et rendues imperméables par des membranes spéciales. Un enrochement disposé en contact du plan d'eau permet de stopper les effets du clapot.

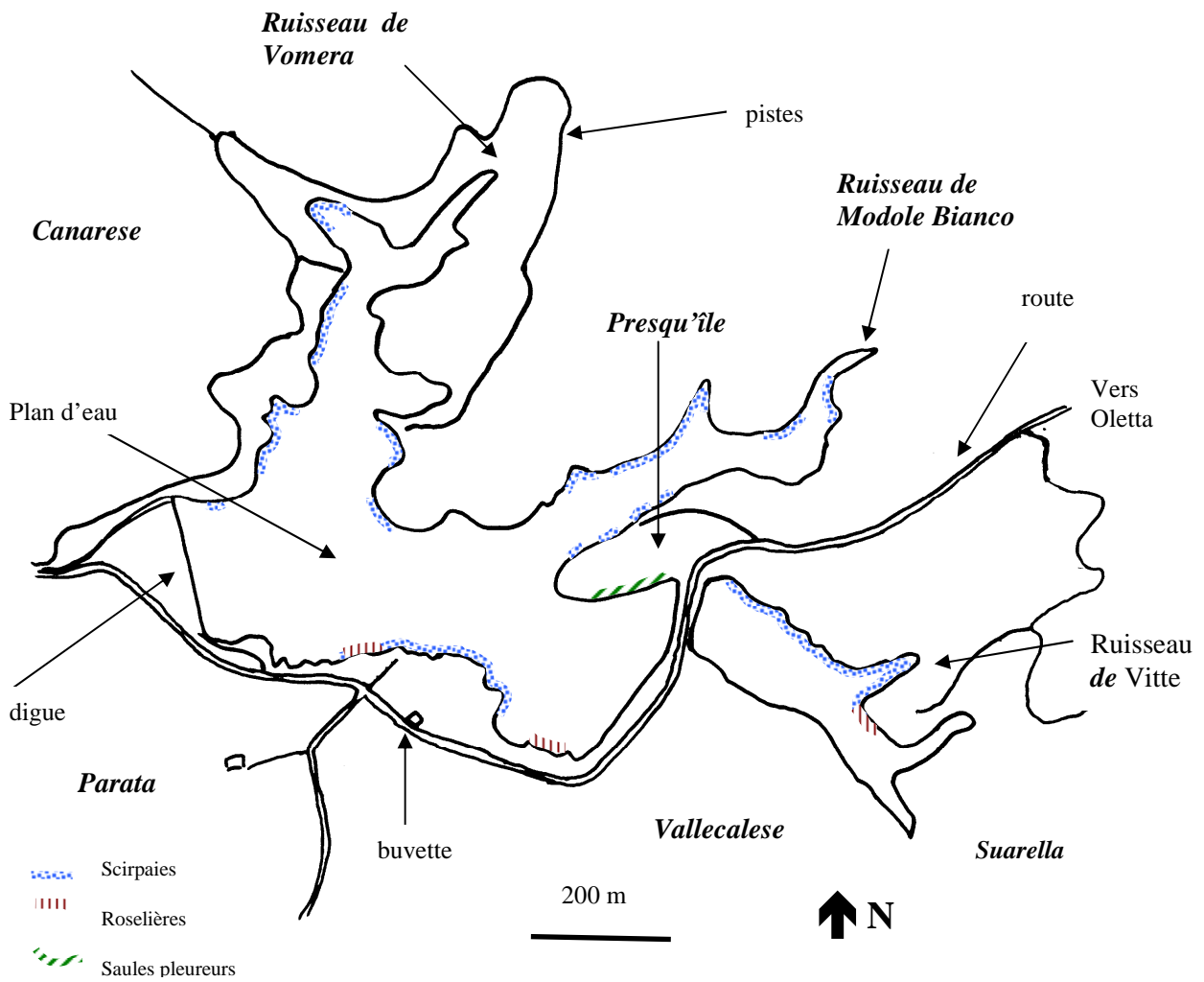
Carte n°1 : vue aérienne du barrage de Padule (IGN, mission 1996)



200 m



Carte n°2 : Barrage de Padule : toponymie et relevé sommaire de la végétation



Les concepteurs de l'ouvrage ont souhaité intégrer le plus possible les infrastructures dans l'environnement, comme :

- peu d'utilisation de béton (sauf le bâtiment de contrôle de la distribution) ; par exemple l'exutoire est taillé dans la roche,
- réalisation de plantations autour du barrage et le long de la route (mûriers, peupliers,...)
- enrochements limités (barrage et route)
- végétalisation du revers du corps du barrage (avec plus ou moins de succès)

Depuis sa création, la réserve d'eau du barrage est relativement peu exploitée par les agriculteurs locaux. Cette sous-exploitation conduit à maintenir un niveau d'eau relativement élevé, même jusqu'avant les pluies d'automne. Ainsi, le phénomène de marnage est peu prononcé, ce qui a entraîné un rapide développement de la végétation palustre de bordure de rives (roseaux, scirpes,...) et des algues (potamots,...). (voir carte n°2)

Les plantations de peupliers réalisées le long des rives a donné des résultats mitigés compte tenu du constat de la faible croissance de ces arbres (sauf exception). En revanche, les quelques saules pleureurs plantés sur une rive de la presqu'île se sont bien développés, mais d'autres essences de saules auraient été préférables. On constate également la présence en quantité non négligeable de massettes (*Typha sp.*) et de papyrus, ces derniers ayant très vraisemblablement été introduits.

La végétation de rive (scirpes, roseaux, massettes, ...) est importante pour les oiseaux d'eau, d'une part pour assurer la possibilité d'implanter des nids et d'autre part comme source de nourriture (algues, petits animaux aquatiques, insectes dans les roselières, poissons...).

Des pêcheurs nous ont assuré de la présence de truites et d'anguilles. Cependant, des poissons rouges introduits de façon non concertée, prolifèrent très fortement et réduisent l'intérêt des pêcheurs. Ces poissons sont toutefois consommés par certains oiseaux (cormoran, balbuzard, hérons,...).

Au point de vue agricole, les abords immédiats de la retenue sont utilisés pour du pâturage ovin et bovin, voire en fauche de prairie naturelle certaines années (Canarese). Une vigne est également présente à proximité de la digue (Parata).

En ce qui concerne les reptiles aquatiques et les amphibiens, trois espèces ont été déterminées, mais la présence de discoglossidés est très probable (discoglosse sarde présent à quelques kilomètres) :

- Grenouille verte
- Rainette arboricole
- Cistude d'Europe (une observation de 5 adultes en mai 2000)

Facilement accessible par la route (à 10 km de Saint Florent et 3 km d'Oletta), les abords du plan d'eau ont été très vite adoptés par le public. La faible circulation de véhicules sur la route, la presqu'île et le cadre général de l'environnement apparaissent comme des atouts favorisant l'accueil du public, notamment le dimanche (pic-nic, pêche, vélo pour enfants, promenade des chiens, promenade le long de l'eau, « buvette du lac »...). Bien qu'un effort d'intégration du barrage dans le paysage avait été réalisé (plantation, traitement des ouvrages...), cet impact favorable auprès du public n'avait pas été appréhendé dans une telle proportion par les concepteurs de l'ouvrage. Ainsi, le rôle du barrage dans la création d'aménités devrait certainement être revue.

Le plan d'eau représente une zone de chasse appréciée par des chasseurs locaux. La chasse se pratique à pied le long des rives, le plus souvent à l'aide de chiens pour ramener le gibier tombé à l'eau. Opérée dans certains emplacements, la chasse s'effectue à moins de 20 m de la route fréquentée par des

véhicules, promeneurs, cyclistes,..., pouvant occasionner des problèmes de sécurité (notamment lors des fortes fréquentation du public).

L'anse de Suarella (partie accessible en véhicule) est par ailleurs utilisée comme site de ball-trap où les fragments des cibles se retrouvent en quantité dans le maquis et sur le bord des rives.

### ***3) Méthodologie d'inventaire***

---

30 visites ont été réalisées par des ornithologues sur le site depuis septembre 1991 (observations à disposition de l'association), dont 6 en 2000 dans le cadre de cette étude.

La plupart des observations sont effectuées depuis la presqu'île et le long de la route jusqu'au corps du barrage. Les parties nord et sud-est (anses de Vomera et de Suarella/Vitte) restent peu prospectées, malgré l'existence de pistes (dont souvent inutilisable par un véhicule non tout-terrain).

Liste des observateurs : E. Bouron, M., G et N. Faggio, B. Recorbet, T. Rossi. Les observations indiquées dans le tableau en annexe « Amis du Parc » ou « Groupe ornithologique » relèvent également de ces observateurs.



## 4) Résultats

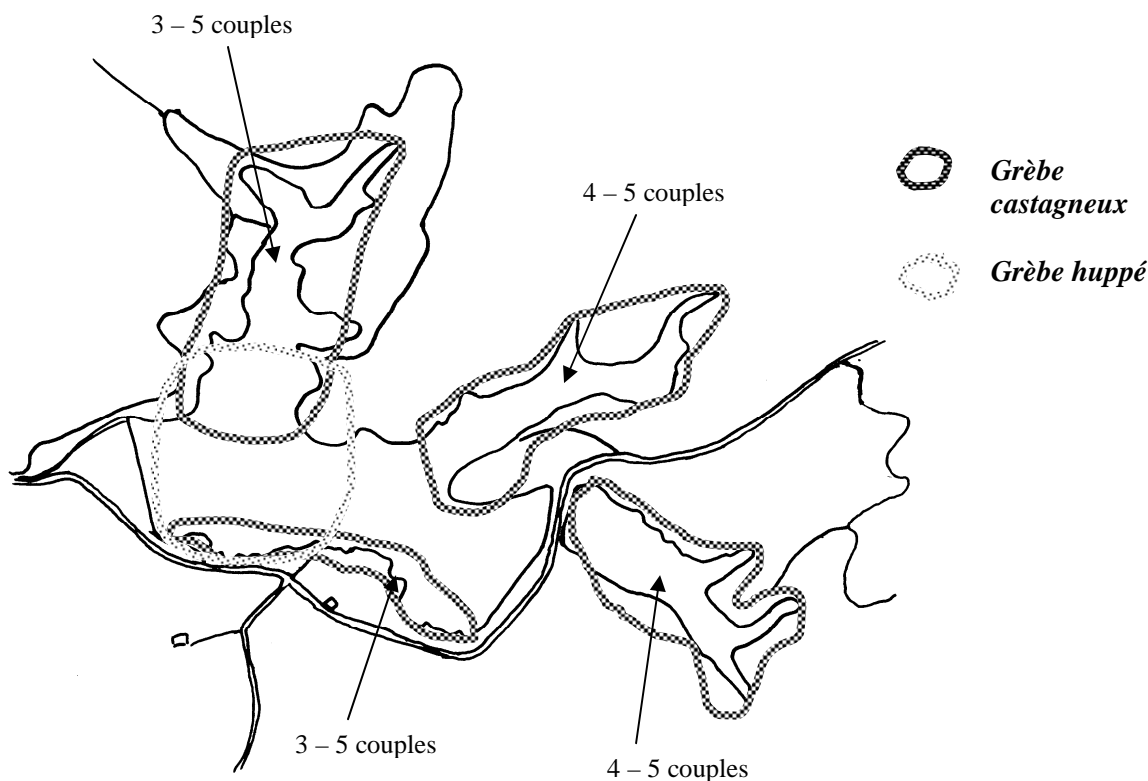
### a) Les oiseaux d'eau nicheurs

#### Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis* 14-20 couples

Le premier cas de reproduction a été observé au printemps 1992, avec probablement 2 à 3 couples nicheurs. Une augmentation du nombre de couples nicheurs est ensuite enregistrée jusqu'en 2000 avec une estimation de 14-20 couples en 2000. Cette augmentation est à mettre en relation avec le développement de la végétation palustre sur les rives du barrage. En hiver, 10 à 20 oiseaux sont généralement observés.

#### Grèbe huppé *Podiceps cristatus* 1-2 couples ?

La première observation de cette espèce remonte à mai 1993 (1 oiseau), puis la suivante seulement en juillet 1997 avec l'observation d'un couple, mais sans indice de reproduction. Depuis 1997 l'observation de cette espèce est régulière (2-4 oiseaux). Fin janvier 2000, deux couples en plumage nuptial étaient observés, ainsi que des parades. 4 oiseaux étaient encore présents en avril, mais plus qu'un seul fin mai et aucun après. L'observation de couples en plumage nuptial et de parades en période de nidification permet de considérer une reproduction (ou une tentative de reproduction) probable sur le site. Il s'agirait ainsi de la troisième localité de Corse où la reproduction semble prouvée : Etang de Biguglia et Etang de Terrenzana (B. Recorbet et G. Bonaccorsi comm. pers.) pour les autres sites.

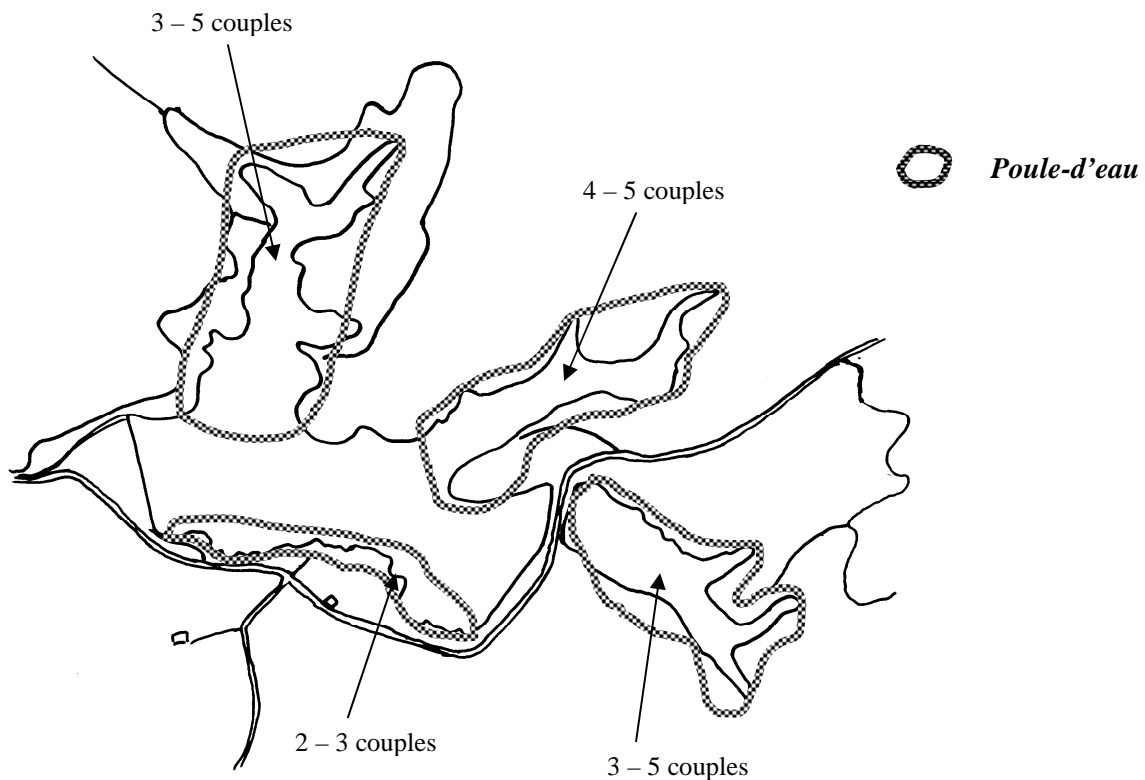


Faucon hobereau *Falco subbuteo* 1 couple ?

Un couple adulte a été observé à deux reprises en juin 2000. Les oiseaux se posaient fréquemment dans les chênes lièges situés sur le versant nord de l'anse de Modole Bianco (en face de la presqu'île), mais sans preuve formelle de reproduction. Toutefois, la présence d'un couple en période de nidification peut indiquer une reproduction possible dans le secteur de la retenue.

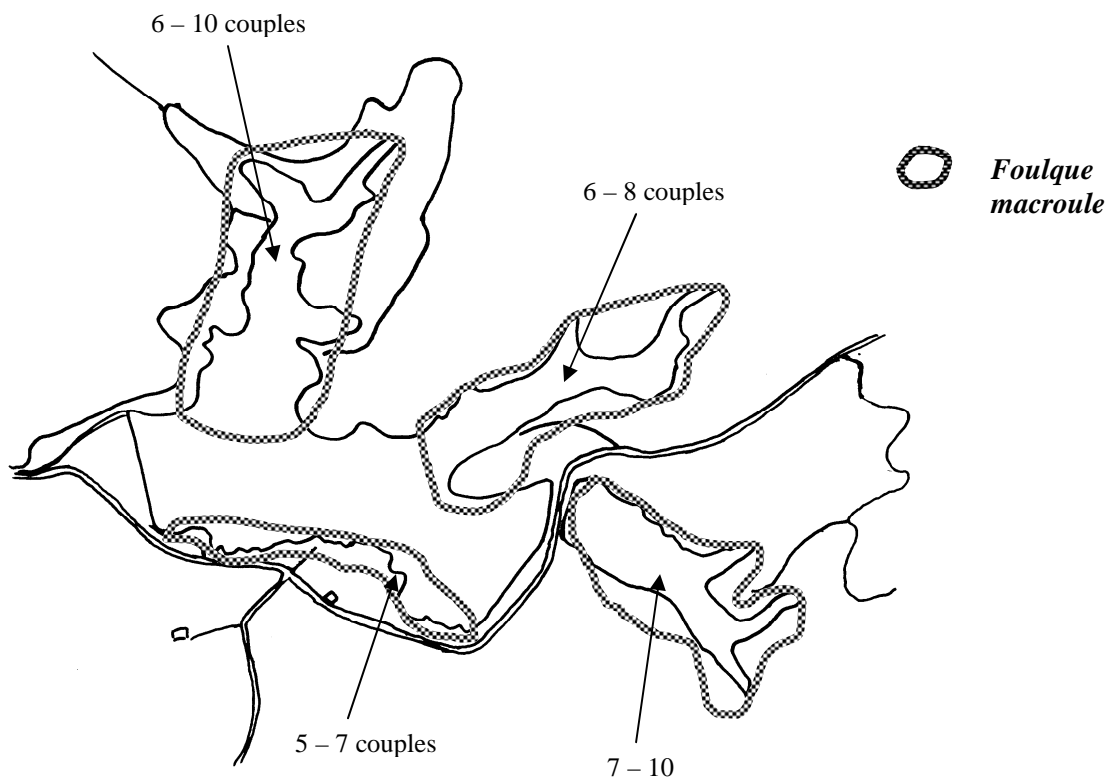
Gallinule poule-d'eau *Gallinula chloropus* 12-17 couples

L'espèce niche sur le site depuis au moins avril 1992 (1 couple à cette date). Un maximum de 15 couples est relevé en juillet 1997. Toutefois, le faible nombre d'observations réalisées en 2000 pourrait être expliqué par l'effectif important de foulques cette année, celles-ci devant probablement occuper les meilleurs territoires et engendrer une certaine concurrence vis à vis de la poule d'eau. Une fourchette de 12-17 couples nicheurs paraît raisonnable, mais cette estimation devrait être affinée dans le cadre d'un inventaire plus précis.



### Foulque macroule *Fulica atra* 23-35 couples

C'est l'espèce d'oiseau d'eau nicher la mieux représentée sur le site. L'observation de juvéniles en septembre 1991 permet d'attester de sa reproduction dès cette date. Un maximum de 80 oiseaux est noté mi mars 2000. Cette date correspond aux périodes les plus précoces de ponte de la Foulque en Corse (Desnos, Rossi & Cantera *in* Faggio 1994 ; Thibault et Bonaccorsi 1999), mais il est possible que plusieurs oiseaux aient déserté le site après cette date en raison de la saturation des emplacements de nidification. Seul un dénombrement précis des nids au moyen d'une embarcation permettrait de préciser la fourchette estimée à 23-35 couples nicheurs. En hiver, il est étonnant d'observer très peu d'oiseaux alors que le nombre d'oiseaux de cette espèce atteint son maximum d'effectif en Corse à cette période.



### Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea* 1 couple

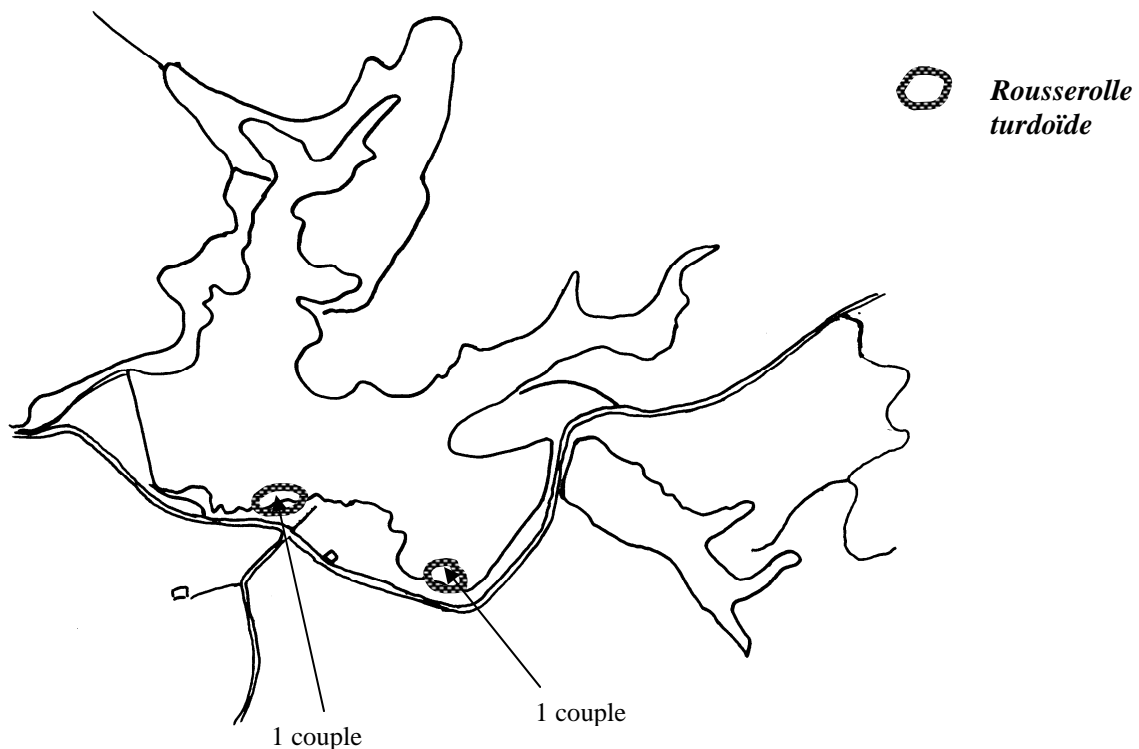
Un oiseau immature a été observé en juin 2000 près de la route, au niveau du pont. Il est possible que les enrochements localisés sur les rives à cet endroit soient propices à la dissimulation du nid de cette espèce dans des cavités.

### Cisticole des joncs *Cisticola juncidis* 1 couple ?

Il n'existe qu'une seule mention de cette espèce fin juin 1996. Aussi, il n'est pas certain que sa reproduction soit effective et paraît plutôt aléatoire en raison de l'absence d'autres mentions.

Rousserolle turdoïde *Acrocephalus arundinaceus* 2 couples

Deux couples nicheurs ont été observés en juin 2000 (chants, transport de nourriture). Les deux couples sont localisés dans deux des trois secteurs où les roseaux sont présents sur le pourtour du barrage. La reproduction de cette espèce est particulièrement intéressante sur une petite zone humide d'autant que la superficie de roseaux n'excède pas quelques centaines de m<sup>2</sup>, alors que l'espèce semble plutôt inféodée aux grandes roselières de la Plaine Orientale (Thibault et Bonaccorsi, 1999). L'espèce figure sur l'annexe 1 de la Directive Oiseaux.



**b) Les oiseaux d'eau hivernants ou de passage**

Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo*

Quelques oiseaux (1-4) sont observés régulièrement en période hivernale ou de passage depuis 1994.

Crabier chevelu *Ardeola ralloïdes*

Une seule mention de deux oiseaux est signalée sur le site (fin mai 1992), se rapportant très certainement à des oiseaux en migration.

Aigrette garzette *Egretta garzetta*

1 à 2 oiseaux sont observés irrégulièrement hors période de reproduction.

Grande Aigrette *Egretta alba*

Alors que cette espèce était considérée comme rare en Corse il y a quelques années, ses populations européennes ont connu un essor particulier. Chaque hiver, plusieurs dizaines d'oiseaux sont

maintenant observés régulièrement sur les principales zones humides de Corse. En revanche, son observation sur des milieux humides de faible superficie est remarquable, comme ici à Padule. Deux observations de cette espèce ont été comptabilisées (avril 1998 et novembre 2000).

Héron cendré *Ardea cinerea*

1 à 3 exemplaires sont régulièrement observés pratiquement toute l'année, avec un maximum de 5 en septembre 1991 et janvier 1998.

Héron pourpré *Ardea purpurea*

Plus rare que le Héron cendré, une seule mention a été relevée pour cette espèce (1 oiseau fin avril 1998).

Sarcelle d'hiver *Anas crecca*

Deux mentions signalent un exemplaire de cette espèce durant la migration pré-nuptiale, s'agissant certainement d'oiseaux égarés (mai 1993, avril 1998).

Canard colvert *Anas platyrhynchos*

Seules deux observations ont été signalées, à chaque fois un individu. La nidification de cette espèce est actuellement peu probable compte tenu du faible nombre d'observations réalisées.

Sarcelle d'été *Anas querquedula*

8 oiseaux ont été observés en mars 1993 ; il s'agit de la seule mention de cette espèce, celle-ci étant relative à des animaux en migration.

Canard souchet *Anas clypeata*

Une seule mention est connue (mars 1993, le même jour que l'observation des Sarcelles d'été).

Fuligule milouin *Aythya ferina*

Deux mentions sont signalées (1 oiseau à chaque reprise) dans le cadre du comptage des oiseaux d'eau hivernants de mi-janvier (1996 et 1999).

Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus*

Trois mentions de cet oiseaux sont signalées, mais des observations d'un « rapace pêchant des poissons » nous ont quelquefois été rapportées par ailleurs, s'agissant très certainement de cette espèce. Deux oiseaux ensemble ont été mentionnés en avril 1998. Les poissons rouges peuplant la retenue constitue une proie abondante et originale pour cette espèce emblématique de rapace.

Echasse blanche *Himantopus himantopus*

Il n'existe qu'une observation de 6 oiseaux le 21 avril 1998.

Chevalier culblanc *Tringa ochropus*

Mi-juin 2000, 3 oiseaux ont été observés, ce qui représente une date relativement précoce si on considère qu'elle se réfère à une migration post-nuptiale, ces oiseaux nichant en Europe du Nord.

Chevalier guignette *Actitis hypoleucos*

Une seule observation est mentionnée, mais l'espèce doit très certainement être plus régulière et passer inaperçue compte tenu de la configuration du plan d'eau.

Vanneau huppé *Vanelus vanellus*

Environ 300 oiseaux ont été observés à la mi-janvier 1997, ce qui constitue la seule mention de cette espèce. Les oiseaux ont été notés dans les champs et les vignes à proximité de la retenue d'eau, mais il est peu probable que le plan d'eau leur soit d'une grande utilité. Ces oiseaux s'alimentent en effet dans les champs et les zones marécageuses (vasières), ces derniers milieux n'existant pas sur le site.

### Goéland leucopnée *Larus cachinnans*

Quelques mentions sont signalées, mais la fréquentation du site reste relativement faible comparé aux effectifs connus de cette espèce en Corse (notamment sur la décharge de Teghime).

### Martin pêcheur d'Europe *Alcedo atthis*

La majorité des observations concerne des oiseaux hivernants (1 ex. à chaque observation), mais également compte tenu de la configuration du plan d'eau, les observations et le dénombrement de cette espèce se révèlent aléatoires.

## **c) Autres oiseaux présents sur le site**

Une trentaine d'espèce d'oiseaux non inféodés au milieu humide a été listée (voir tableau des observations en annexe). En l'absence d'inventaire complet de l'avifaune selon des méthodes standardisées d'échantillonnage, cette liste n'est donnée qu'à titre indicatif et devra être nécessairement complétée avant toute analyse.

Parmi les éléments les plus marquants, plusieurs espèces doivent être mentionnées :

- Milan royal : 2 à 3 couples nichent à proximité de la retenue d'eau
- Buse variable : 2 à 3 couples nichant également dans le secteur
- Epervier d'Europe : 1 seule mention sur le site, mais un territoire de nidification est connu à moins de 2 km
- Martinet noir : les oiseaux se reproduisant dans le village d'Oletta fréquentent le plan d'eau comme territoire de chasse durant l'été
- Hirondelle rustique, Hirondelle de rivage, Hirondelle de fenêtre : les observations concernent le plus souvent des oiseaux en migration (au printemps en particulier)
- Rollier d'Europe : rare en Corse, une observation de cet oiseau a été réalisée le 31 mai 1998 (obs. T. Rossi) sur la route à proximité du plan d'eau
- Pie grièche écorcheur et Pie grièche à tête rousse : les deux espèces nichent dans les friches proches du plan d'eau (notamment dans le secteur de Canarese)

## **5) Caractéristiques ornithologiques du site**

24 espèces d'oiseaux d'eau ont été recensées sur le site, dont 8 espèces nicheuses (ou nicheuses probables).

<b>Oiseaux d'eau nicheurs à Padule</b>	
Grèbe castagneux	14 – 20 couples
Grèbe huppé	1 – 2 couples ?
Faucon hobereau	1 couple ?
Gallinule poule-d'eau	12 – 17 couples
Foulque macroule	23 – 35 couples
Bergeronnette des ruisseaux	1 couple
Cisticole des joncs	1 couple ?
Rousserolle turdoïde	2 couples

La colonisation du plan d'eau par les oiseaux s'est réalisée progressivement, certainement en corrélation avec trois facteurs :

- le développement de la végétation palustre de rive composée essentiellement de scirpes nécessaires à la confection et à la dissimulation des nids des foulques, grèbes et poule d'eau
- un accroissement des ressources alimentaires (algues, micro-organismes, poissons, insectes,...) du plan d'eau et de ses abords
- un effet probable d'habitude de fréquentation de la zone humide par les oiseaux nicheurs ou de passage

### ***a) Les principales espèces nicheuses***

Concernant les trois principales espèces d'oiseaux d'eau nicheuses, la Poule d'eau et la Foulque macroule atteignent des densités de nombre de couple nicheurs par hectare comparable aux références connues en Corse. En revanche, la densité de Grèbe castagneux est supérieure de près de 2 fois aux moyennes relevées dans d'autres zones humide de Corse. (voir tableau ci-après).

	<b>Densité à Padule (couple/ha)</b>	<b>Références connues en Corse (couple/ha)</b> <i>in Thibault &amp; Bonaccorsi, 1999 et GOC</i>
Foulque macroule	0,9 – 1,3	1,1 - 2
Grèbe castagneux	0,5 – 0,7	0,15 – 0,4
Poule d'eau	0,5 – 0,8	0,3 - 1

Le plan d'eau de Padule serait ainsi la zone humide de Corse accueillant la plus forte densité de couples nicheurs de Grèbe castagneux en Corse. Il est à noter que bon nombre des localités de référence concernent des plans d'eau saumâtre, cette caractéristique n'étant peut-être pas idéale pour cet oiseau ; dans ces localités, les références connues ne dépassent pas 0,25 couple pour 1 ha. La retenue d'eau de Codole abrite par contre une densité supérieure avec 0,4 couple pour 1 ha (au maximum), ce malgré l'effet de marnage important dû à l'utilisation du stock d'eau (assèchement autour des nids par baisse du niveau d'eau).

Par comparaison, Codole accueille 15 à 30 couples de Grèbe castagneux, plus de 10 couples de Poule d'eau et 15 à 30 couples de Foulque, alors que le plan d'eau est plus vaste : 80 hectares en côte maximale. Ce plan d'eau se réduit en revanche notablement dès le début de l'été en raison de l'utilisation de l'eau, ce qui doit constituer un facteur limitant pour la nidification de ces espèces. En revanche, le plan d'eau de Codole est beaucoup plus intéressant pour les oiseaux hivernants, où certaines années près de 300 foulques, 120 Grèbes castagneux et plusieurs dizaines d'autres canards sont observés lors des comptages des oiseaux d'eau hivernants (source GOC).

### ***b) La Rousserolle turdoïde***

La vérification de la reproduction de la Rousserolle turdoïde est remarquable pour le site compte tenu de la faible superficie des roseaux (quelques centaines de m<sup>2</sup>). Cette Rousserolle est inféodée à ce type de végétation dont les caractéristiques doivent remplir deux conditions : (i) une hauteur et une densité suffisante pour dissimuler le nid, (ii) la présence d'eau au pied des roseaux (souvent plus de 20 cm),

renforçant la protection du nid par rapport aux prédateurs. Il est intéressant d'observer que 2 des 3 zones peuplées par les roseaux sont appropriées par cette espèce.

Vraisemblablement, dans le cadre d'une utilisation plus importante de l'eau stockée dans la retenue, il est probable que l'espèce déserte le site ou que la réussite de la reproduction soit compromise compte tenu de la baisse de niveau avant le mois de juillet (reproduction de l'espèce de fin mai à mi juillet).

L'absence de la Rousserolle effarvatte, moins exigeante que la turdoïde, est également à noter, mais il est probable qu'en raison de la faible superficie des roseaux, la cohabitation des deux espèces ne soit pas possible.

En revanche, l'absence de la Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) est à signaler alors que l'espèce est présente dans des ripisylves proches et se contente parfois d'une très faible superficie d'habitat favorable pour nicher (aulne, peuplier, tamaris,...).

### ***c) Le Grèbe huppé***

Concernant le Grèbe huppé, on peut penser qu'au moins une tentative de reproduction ait eu lieu en 2000 compte tenu des observations réalisées : 1 à 2 couples en plumage nuptial et avec des parades. Cependant, un doute persiste quant à la réussite de cette reproduction (construction du nid, ponte, élevage des jeunes), plus aucune observation de l'espèce n'ayant eu lieu après le mois mai. Le statut de cette espèce serait à suivre au cours des prochaines saisons de reproduction. Rappelons que la reproduction de cette espèce n'est connue de façon certaine que dans deux localités de Corse (Etang de Biguglia et Etang de Terrenzana).

### ***d) L'influence de la chasse et des tirs***

Pratiquée essentiellement de septembre à février (sauf braconnage), la chasse a inévitablement des répercussions sur le peuplement des oiseaux durant cette période. Il apparaît ainsi que le nombre d'oiseaux d'eau est très limité durant la période de chasse (par exemple une seule mention de foulque lors des comptages des oiseaux d'eau hivernants). Seuls restent quelques grèbes castagneux dont les capacités de nage sous l'eau permettent une meilleure facilité de fuite (des cas de tir sur cette espèce nous ont été rapportés, malgré son statut de protection).

Compte tenu de la faible superficie du site et de sa configuration, les oiseaux trouvent relativement peu de refuges face à des dangers, ainsi, la rive opposée reste presque toujours à portée de fusil. De plus, la pratique du ball-trap vers Suarella, renforce le reflex d'insécurité des oiseaux.

Comparé à Codole où la chasse est également pratiquée avec une pression *a priori* équivalente, le nombre d'oiseaux d'eau hivernants est beaucoup plus important qu'à Padule. Ces oiseaux peuvent en effet trouver refuge au milieu du plan d'eau qui est plus vaste (80 hectares contre 26 ha pour Padule) ou dans des secteurs moins chassés (et souvent moins accessibles). L'effet de surface doit également jouer, mais celui-ci n'est pas vérifié par une simple application de la proportion des effectifs d'oiseaux hivernants dénombrés à Codole : en moyenne plus de 360 oiseaux d'eau à Codole pour 80 ha (1992 à 2000, sauf 1997 – GOC) comparé à 18 oiseaux en moyenne à Padule pour 26 ha (de 1993 à 2000).

Par contre, la chasse ne paraît pas avoir d'influence sur les populations nicheuses, compte tenu des effectifs recensés sur le site. Une évaluation de l'impact sur la survie des jeunes oiseaux par rapport à l'ouverture de la chasse mi-août, alors que bon nombre de nichées ne sont pas encore émancipées, serait à entreprendre.



## **6) Propositions de gestion et d'aménagement du site**

La retenue d'eau de Padule a été réalisée pour répondre à des besoins prévisionnels de demande en eau pour l'agriculture (et l'alimentation en eau potable par la suite). Compte tenu de la faible utilisation des capacités

### **a) Gestion de la faune et de la flore**

Dans le cadre de cette étude, plusieurs éléments nous ont paru manquer pour affiner les analyses et les conclusions de ce travail. Ainsi l'absence de relevé de la végétation palustre et aquatique apporterait des indications sur l'analyse des capacités d'accueil des oiseaux. De plus, ces éléments permettraient des comparaisons avec un état des lieux ultérieur permettant ainsi de réaliser un suivi de la végétation. Il faudrait associer à ce relevé un inventaire des documents cartographiques et photographiques du lieu de façon à en avoir une synthèse (un inventaire cadastral servira en outre à préciser le statut foncier des abords du barrage dans le cadre des projets d'aménagement développés plus loin).

La végétation des abords du barrage doit également être cartographiée de façon à mettre éventuellement en évidence le rôle de celle-ci pour l'accueil des oiseaux ou pour un inventaire patrimonial (orchidées,...).

Il serait également intéressant de déterminer les essences qui ont été plantées volontairement par les gestionnaires du plan d'eau et la végétation spontanée.

L'absence de la Bouscarle de Cetti reflète un manque de végétation arborée adaptée à sa nidification. Il semble que les saules pleureurs plantés en bordure de la presqu'île ne soient pas colonisés par l'espèce. Dans ce cadre, l'aide au développement d'une végétation adaptée (peupliers, saule « blanc ») serait plus indiquée. Les lieux d'implantation de ces essences doivent être choisis en fonction des caractéristiques du sol et de la configuration des rives. Le choix de réaliser ces plantations aux arrivées des thalwegs (Vomera, Modole Bianco, Vitte et Suarella) semble à privilégier compte tenu des apports d'eau sur ces sites et de leur protection par rapport aux vents. De plus les plantations de peupliers réalisées le long de la route ne semblent pas donner des résultats satisfaisants (peut être en relation avec d'autres facteurs que les apports d'eau). Dans le cadre d'une irrigation, des arbres pourraient également être plantés sur la presqu'île en prenant garde d'éviter de masquer la vue sur la retenue à partir de ce lieu.

Outre le fait de favoriser potentiellement la nidification d'une espèce (la Bouscarle), les arbres constituent également des abris importants pour la faune, très appréciés des oiseaux en migration (notamment les passereaux insectivores).

Le développement des roselières favorables à la nidification des Rousserolles est un élément souvent appliqué dans la gestion ornithologique des zones humides. Toutefois, dans le cas du barrage de Padule et compte tenu des objectifs d'utilisation de l'eau stockée pour des besoins humains (agriculture, eau potable), cet aspect semble devoir être écarté. En effet, l'utilisation de l'eau entraînera une baisse du niveau qui nuira au bon développement des roseaux. Il faut se réjouir que la Rousserolle turdoïde, espèce relativement rare, niche dans les roselières actuelles, mais son maintien à moyen terme nous paraît assez aléatoire et totalement lié au bon état de son biotope de nidification.

Au point de vue ornithologique, il nous paraît intéressant de pouvoir affiner le dénombrement des oiseaux d'eau nicheurs. Un simple comptage des oiseaux vus dans l'eau en période de reproduction reste imprécis. Seul un dénombrement réalisé au moyen d'une embarcation permettrait d'inventorier la quasi totalité des nids et de plus de réaliser des tailles de ponte ou de nichées (comptage des œufs et des poussins) afin d'évaluer les taux de réussite de la reproduction. L'utilisation d'une embarcation sur le plan d'eau reste soumise à autorisation de l'Office Hydraulique.

Compte tenu des informations ornithologiques déjà recueillies, il semble intéressant de réaliser un suivi précis de l'avifaune migratrice au printemps (avril et mai), de façon à préciser le rôle du site dans l'accueil de ces oiseaux de passage.

Concernant les reptiles et amphibiens, il est intéressant de noter la présence de la Cistude d'Europe, une tortue menacée, inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat. Une estimation de sa population reste cependant à préciser, ainsi que la preuve de sa reproduction sur le site. L'absence d'espèces exotiques (telle que la tortue « de Floride ») serait également à suivre. L'inventaire des autres espèces (notamment des amphibiens) devrait également être complété.

En matière piscicole, une enquête auprès des pêcheurs permettrait de mieux connaître les ressources du site. Cette enquête devrait être complétée par un inventaire plus précis sur des espèces non pêchées. En particulier l'action des poissons rouges et leur rôle dans l'alimentation de leurs prédateurs (oiseaux, tortues,...) devra être prise en compte. En fonction de ces éléments, un plan de gestion piscicole pourrait être élaboré si celui-ci est justifié. Parallèlement, un suivi de la qualité de l'eau aux points de vue bactériologique et physico-chimique serait à instaurer si cela n'est pas déjà réalisé par l'Office Hydraulique.

### ***b) Accueil du public***

L'utilisation actuelle du site en tant que lieu de promenade relativement prisé (fréquemment une vingtaine de véhicules stationnés le dimanche après-midi lors des belles journées de printemps) nous interpelle sur le rôle du barrage dans la création d'aménités, outre que celles induites par la chasse ou la pêche.

Déjà, en 1994, plusieurs associations (Foyer du Nebbiu, Association pour la Protection de la Nature et de l'Environnement du Nebbiu et Association des Amis du Parc Naturel Régional de Corse), avaient réfléchi à un projet d'aménagement de la presqu'île pour l'accueil du public. A l'époque, les éléments suivants avaient été mis en évidence :

- création de points d'observation des oiseaux, avec longue vue permanente et panneaux d'information,
- table d'orientation,
- aménagement de la presqu'île en parcours pédagogiques avec la création de sentier, la plantation d'arbres méditerranéens et d'essences médicinales (avec irrigation).

Dans ce cadre, des projets pédagogiques auraient pu être développés sur le site tels que :

- des animations scolaires sur les oiseaux (écoles locales),
- l'information du public sur les oiseaux et le site,
- des sorties astronomiques (compte tenu de l'absence de sources lumineuses à proximité et d'une visibilité peu gênée par les montagnes).

Ces premières réflexions seraient à poursuivre à la fois sur l'aménagement de la presqu'île et du bord de la route jusqu'à la digue du barrage, la réhabilitation de la ruine de la presqu'île en tant que point d'information, la création d'une voie cyclable le long de la route,... D'autres thèmes pédagogiques pourraient également être abordés tels que les reptiles et batraciens, l'ouvrage hydraulique, l'aménagement d'aires de pic-nic,...

Ce projet d'étude d'aménagement destiné à l'accueil du public devra prendre en compte la nécessité de rechercher un gestionnaire du site sera préalablement à la réalisation de ces opérations, notamment

en terme d'entretien du site et de responsabilité en cas d'accident (association, Office Hydraulique, Commune d'Oletta,... ?).

Compte tenu de la fréquentation croissante du public et des réels risques d'accidents liés à la chasse pratiquée à proximité des lieux utilisés par les visiteurs, deux propositions sont émises :

- limitation de la chasse les jours de fréquentation du public (par exemple les après-midi des dimanches et jours fériés), ou
- interdiction de la chasse sur les zones fréquentées par le public (le long de la route et sur la presqu'île)

Il est à noter que ces propositions de limitation de la chasse ne sont pas destinées à favoriser la venue des oiseaux ou leur tranquillité, mais à limiter le risque potentiel d'accidents liés à la présence du public et la pratique de la chasse. Une demi-journée supplémentaire de limitation de la chasse n'aura ainsi vraisemblablement aucun effet sur les populations d'oiseaux compte tenu de la pression de chasse opérée le reste de la semaine.

La seconde proposition (limitation de la zone de chasse), serait préférable dans le cas de mise en place d'animations scolaires sur le site en semaine.

### **c) Synthèse des propositions d'aménagement**

<b>Gestion de la faune et de la flore</b>
Compléter l'inventaire des oiseaux d'eau nicheurs par un dénombrement en embarcation
Faire un inventaire des oiseaux nicheurs des abords du barrage (maquis, friches,...)
Suivre de la migration des oiseaux au printemps
Planter des peupliers et des saule « blanc » aux débouchés des thalwegs
Cartographier la végétation palustre et aquatique, ainsi que la végétation des abords (dont les orchidées)
Rassembler les éléments cartographiques, cadastraux et photographiques du site
Compléter l'inventaire des reptiles et amphibiens
Réaliser un inventaire piscicole, un suivi de la qualité de l'eau et un plan de gestion si nécessaire ?
<b>Accueil du public</b>
Réaliser une étude d'aménagement de la presqu'île et des rives le long de la route avec comme orientations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- parcours pédagogiques (sentiers, plantations, informations ...)</li> <li>- table d'orientation</li> <li>- points d'observation des oiseaux</li> <li>- voie cyclable le long de la route</li> </ul>
Limiter la chasse dans les zones d'accueil du public (sécurité)

## **7) Bibliographie citée**

---

FAGGIO, G. (1994). – Etude sur l'application de la Directive Européenne relative à la conservation des oiseaux sauvages – Corse. *Direction régionale de l'Environnement/Association des Amis du Parc Naturel de Corse*. 59 p. + annexes.

GOC. Groupe Ornithologique de Corse (Association des Amis du Parc Naturel de Corse) : *base de données informatique sur les oiseaux de Corse*.

THIBAULT, J.-C. & BONACCORSI, G. (1999). – The birds of Corsica, An annotated checklist. *BOU Checklist n°17*. Tring. 171 p.

## **8) Annexes**

---

- Liste des observations (GOC/AAPNRC – 2000) – tableaux (6 pages, suivantes)

Nom espèce	Nom scientifique	Date observation	Sexe	Age	Nombre	Nom Observateur	Comportement N°1	Comportement N°2
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i> (Linnaeus 1758)	18/05/2000		AD	5	FAGGIO Gilles		
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i> (Pallas)	23/04/1992	?	VOL	5	FAGGIO Gilles		
		23/05/1992	?	VOL	10	FAGGIO Gilles		
		10/01/1993	?	VOL	6	FAGGIO Gilles		
		14/03/1993	?	VOL	3	A.A.P.N.R. Corse		
		22/05/1993	?	VOL	4	A.A.P.N.R. Corse		
		15/01/1995	?	VOL	4	FAGGIO Gilles		
		18/06/1995	?	VOL	1	A.A.P.N.R. Corse		
		20/01/1996	?	VOL	6	FAGGIO Gilles		
		11/01/1997	?	VOL	4	FAGGIO Gilles		
		10/01/1998	?	VOL	30	FAGGIO Gilles		
		21/04/1998	?	VOL	5	RECORBET Bernard		
		23/04/1998	C	VOL	15	RECORBET Bernard		
		16/01/1999	?	VOL	10	FAGGIO Gilles		
		17/01/2000	?	VOL	20	FAGGIO Gilles		
		15/03/2000	?	VOL	32	FAGGIO Gilles		
		18/05/2000	C	VOL	4	FAGGIO Gilles		
		03/06/2000	?	VOL	15	FAGGIO Gilles		
13/06/2000	?	VOL	5	FAGGIO Gilles				
15/11/2000	?	VOL	10	FAGGIO Gilles				
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i> (L.)	22/05/1993	?	VOL	1	A.A.P.N.R. Corse		
		14/07/1997	C	AD	1	FAGGIO Gilles	9310/Couple observé	
		21/04/1998	?	VOL	2	RECORBET Bernard		
		23/04/1998	?	VOL	1	RECORBET Bernard		
		16/01/1999	?	VOL	3	FAGGIO Gilles		
		17/01/2000	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
		29/01/2000	C	AD	2	FAGGIO Gilles		
		15/03/2000	C	AD	1	FAGGIO Gilles	2220/Plumage nuptial	9312/Parades
		15/03/2000	?	VOL	4	FAGGIO Gilles		
18/05/2000	?	AD	1	FAGGIO Gilles	2220/Plumage nuptial			
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	15/01/1994	?	VOL	3	Groupe Ornithologique Corse		
		15/01/1995	?	VOL	4	FAGGIO Gilles		
		20/01/1996	?	VOL	2	FAGGIO Gilles		
		11/01/1997	?	VOL	3	FAGGIO Gilles		
		21/04/1998	?	VOL	2	RECORBET Bernard		
		17/01/2000	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
		15/03/2000	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
15/11/2000	?	VOL	5	FAGGIO Gilles				
Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	23/05/1992	?	VOL	2	FAGGIO Gilles		
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	23/04/1992	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
		14/07/1997	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
		30/06/2000	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
		15/11/2000	?	VOL	4	FAGGIO Gilles		
Grande Aigrette	<i>Egretta alba</i>	23/04/1998	?	VOL	1	RECORBET Bernard		
		15/11/2000	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		

Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	27/09/1991	?	VOL	2	FAGGIO Gilles		
		28/09/1991	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
		01/10/1991	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
		08/10/1991	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
		09/10/1991	?	VOL	5	FAGGIO Gilles		
		23/04/1992	?	VOL	2	FAGGIO Gilles		
		10/01/1993	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
		14/03/1993	?	VOL	2	A.A.P.N.R. Corse		
		15/01/1995	?	VOL	4	FAGGIO Gilles		
		18/06/1995	?	VOL	1	A.A.P.N.R. Corse		
		20/01/1996	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
		11/01/1997	?	VOL	5	FAGGIO Gilles		
		10/01/1998	?	VOL	5	FAGGIO Gilles		
		14/07/1997	?	VOL	2	FAGGIO Gilles	7000/En vol	
		23/04/1998	?	VOL	1	RECORBET Bernard		
		16/01/1999	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
		17/01/2000	?	VOL	2	FAGGIO Gilles		
		15/03/2000	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
		18/05/2000	?	VOL	2	FAGGIO Gilles		
		13/06/2000	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
15/11/2000	?	VOL	3	FAGGIO Gilles				
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	23/04/1998	?	VOL	1	RECORBET Bernard		
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	22/05/1993	?	VOL	1	A.A.P.N.R. Corse		
		21/04/1998	?	VOL	1	RECORBET Bernard		
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	10/01/1993	F	VOL	1	FAGGIO Gilles		
		14/03/1993	?	VOL	1	A.A.P.N.R. Corse		
Sarcelle d'été	<i>Anas querquedula</i>	14/03/1993	?	VOL	8	A.A.P.N.R. Corse		
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	14/03/1993	?	VOL	1	A.A.P.N.R. Corse		
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	20/01/1996	M	VOL	1	FAGGIO Gilles		
		16/01/1999	F	VOL	1	FAGGIO Gilles		
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	29/09/1991	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
		23/04/1992	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
		14/07/1997	?	IMM	1	FAGGIO Gilles		
		14/07/1997	?	AD	1	FAGGIO Gilles		
		01/04/2000	C	AD	1	FAGGIO Gilles		
		18/05/2000	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
13/06/2000	?	VOL	1	FAGGIO Gilles				
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	01/10/1991	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	06/10/1991	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	21/04/1998	?	VOL	2	RECORBET Bernard		
		18/05/2000	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
		15/11/2000	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	14/03/1993	?	VOL	1	A.A.P.N.R. Corse		
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	03/06/2000	C	AD	1	FAGGIO Gilles		
		13/06/2000	C	AD	1	FAGGIO Gilles		
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	22/05/1993	?	VOL	2	A.A.P.N.R. Corse		
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	23/04/1992	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
		23/05/1992	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
		10/01/1993	?	VOL	3	FAGGIO Gilles		
		20/01/1996	?	VOL	2	FAGGIO Gilles		
		14/07/1997	C	AD	15	FAGGIO Gilles	9310/Couple observé	

		10/01/1998	?	VOL	3	FAGGIO Gilles		
		23/04/1998	?	VOL	4	RECORBET Bernard		
		16/01/1999	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
		15/03/2000	?	VOL	4	FAGGIO Gilles		
		18/05/2000	?	VOL	5	FAGGIO Gilles		
		03/06/2000	?	IMM	1	FAGGIO Gilles	2510/Jeune non émancipé	
		13/06/2000	?	VOL	10	FAGGIO Gilles		
		15/11/2000	?	VOL	2	FAGGIO Gilles		
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	29/09/1991	?	JUV	2	FAGGIO Gilles		
		06/10/1991	?	JUV	1	FAGGIO Gilles		
		23/04/1992	?	VOL	8	FAGGIO Gilles		
		23/05/1992	?	VOL	16	FAGGIO Gilles		
		14/03/1993	?	VOL	10	A.A.P.N.R. Corse		
		22/05/1993	?	VOL	10	A.A.P.N.R. Corse		
		18/06/1995	?	VOL	8	A.A.P.N.R. Corse		
		17/07/1996	?	AD	20	BOURON Emmanuel		
		17/07/1996	?	PUL	15	BOURON Emmanuel		
		14/07/1997	C	AD	20	FAGGIO Gilles	9310/Couple observé	
		10/01/1998	?	VOL	2	FAGGIO Gilles		
		21/04/1998	C	AD	10	RECORBET Bernard		
		23/04/1998	C	AD	20	RECORBET Bernard	9320/Couvaison	
		23/04/1998	C	VOL	10	RECORBET Bernard		
		15/03/2000	?	VOL	80	FAGGIO Gilles		
		18/05/2000	C	VOL	10	FAGGIO Gilles	2510/Jeune non émancipé	
		03/06/2000	?	VOL	20	FAGGIO Gilles		
13/06/2000	?	VOL	10	FAGGIO Gilles				
15/11/2000	?	VOL	25	FAGGIO Gilles				
Echasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	21/04/1998	?	VOL	6	RECORBET Bernard		
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus L.</i>	13/06/2000	?	VOL	3	FAGGIO Gilles		
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	23/04/1998	?	VOL	1	RECORBET Bernard		
Vanneau huppé	<i>Vanellus Vanellus</i>	11/01/1997	?	VOL	300	FAGGIO Gilles		
Goéland leucopnée	<i>Larus cachinnans</i>	15/01/1994	?	VOL	35	Groupe Ornithologique Corse		
		10/01/1998	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
		03/06/2000	?	VOL	7	FAGGIO Gilles		
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	23/04/1992	?	VOL	1	FAGGIO Gilles	9211/Chanteur isolé	
		22/05/1993	?	VOL	1	A.A.P.N.R. Corse		
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	03/06/2000	?	VOL	30	FAGGIO Gilles	5900/Chasse	
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	06/10/1991	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
		08/10/1991	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
		10/01/1993	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
		15/01/1995	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
		20/01/1996	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
		10/01/1998	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
		16/01/1999	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		
Rollier d'Europe	<i>Coracias garrulus</i>	31/05/1998	?	VOL	1	A.A.P.N.R. Corse		
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	06/10/1991	?	VOL	2	FAGGIO Gilles		
		22/05/1993	?	VOL	1	A.A.P.N.R. Corse		
		15/03/2000	?	VOL	1	FAGGIO Gilles		

Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	06/10/1991	?	VOL	5	FAGGIO Gilles	
		22/05/1993	?	VOL	1	A.A.P.N.R. Corse	
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia (L.)</i>	14/03/1993	?	VOL	20	A.A.P.N.R. Corse	
Hirondelle de rochers	<i>Ptyonoprogne rupestris (Scopoli)</i>	14/03/1993	?	VOL	3	A.A.P.N.R. Corse	
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	14/03/1993	?	VOL	2	A.A.P.N.R. Corse	
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	14/03/1993	?	VOL	5	A.A.P.N.R. Corse	
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	30/06/2000	?	IMM	1	FAGGIO Gilles	
Tarier pâte	<i>Saxicola torquata (L.)</i>	22/05/1993	?	VOL	2	A.A.P.N.R. Corse	
Merle noir	<i>Turdus merula L.</i>	15/03/2000	?	VOL	5	FAGGIO Gilles	
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	18/06/1995	?	VOL	1	A.A.P.N.R. Corse	
Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	03/06/2000	M	VOL	1	FAGGIO Gilles	9211/Chanteur isolé
		30/06/2000	M	AD	2	FAGGIO Gilles	9231/Chanteurs simultanés
Fauvette mélanocéphale	<i>Sylvia melanocephala (Gmelin)</i>	23/04/1992	?	VOL	3	FAGGIO Gilles	9231/Chanteurs simultanés
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	18/06/1995	?	VOL	1	A.A.P.N.R. Corse	
		18/05/2000	?	VOL	3	FAGGIO Gilles	
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	22/05/1993	?	VOL	2	A.A.P.N.R. Corse	
		13/06/2000	?	VOL	1	FAGGIO Gilles	
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	11/01/1997	?	VOL	20	FAGGIO Gilles	
Etourneau unicolore	<i>Sturnus unicolor</i>	11/01/1997	?	VOL	50	FAGGIO Gilles	
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	06/10/1991	?	VOL	5	FAGGIO Gilles	
		23/04/1992	?	VOL	6	FAGGIO Gilles	
		15/03/2000	?	VOL	5	FAGGIO Gilles	
Corneille mantelée	<i>Corvus corone cornix</i>	23/04/1992	?	VOL	3	FAGGIO Gilles	
Serin cini	<i>Serinus serinus (L.)</i>	22/05/1993	?	VOL	5	A.A.P.N.R. Corse	
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	22/05/1993	?	VOL	10	A.A.P.N.R. Corse	
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	23/04/1992	?	VOL	5	FAGGIO Gilles	
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	15/03/2000	?	VOL	5	FAGGIO Gilles	
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	22/05/1993	?	VOL	10	A.A.P.N.R. Corse	